Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de Nancy
Canton Val de Lorraine Sud

A 2025 014

Arrêté du Maire de Pompey

Portant autorisation de circulation et de stationnement

Le Maire de la commune de Pompey,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1.
Vu le Code de la route.
Vu le Code de la voirie routière.
Vu les articles L.2121-1, L.2122-2 et L.2122-3 du Code Général de la Propriété des personnes Publiques (CG3P).
Vu la demande de la MJC Mosaïque Centre Social, sise 99 Ter rue des Jardins Fleuris, en date du 16 mai 2025, qui souhaite installer des tonnelles sur le parking arrière de la MJC, dans le cadre du Centre de Loisirs des vacances d'été 2025,
Vu la nécessité de bloquer les places de stationnement et la circulation à l'arrière du parking pour cette installation,
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public et des intervenants pendant cette période,

ARRETE

Article 1 : La MJC Mosaïque Centre Social est autorisée à installer des tonnelles sur le parking communal situé à l'arrière de la MJC, rue des Jardins Fleuris, du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2025 dans le cadre du Centre de Loisirs des vacances d'été 2025.

Article 2 : La circulation et le stationnement seront interdits sur la zone concernée qui sera matérialisée avec des barrières pendant toute la durée du Centre de Loisirs.

Article 3 : Les agents de la MJC-EVS seront chargés de la mise en place d'une signalisation routière adéquate ainsi que de la sécurité aux abords du parking.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification.

Article 5 : M. le commandant de la Brigade autonome de Frouard, la Police Intercommunale du Bassin de Pompey sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
Notification sera faite à l'intéressé(e).

Fait à Pompey, le 2 juin 2025

VILLE DE POMPEY
MEURTHE-ET-MOSELLE

Le Maire,

Laurent TROGRLIC

Destinataires :
Gendarmerie
Police Intercommunale
Recueil des actes administratifs
Affichage
MJC Mosaïque Centre social

Publié par voie électronique le 6/6/2025

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)